

LES AMITIÉS SOCIALES



les amitiés sociales

Projet Associatif
2022 - 2028

Aspirations
humanistes

Engagement
libre

Réponse aux
enjeux sociétaux

Acteurs des
politiques sociales
et jeunesse

Administrateurs
et bénévoles

Résidents
et adhérents

Partenaires

Salariés

Sommaire

La démarche	6
Préambule	6
Quelques éléments d'histoire	7
Les acteurs	8
Les résidents	8
Les administrateurs et les bénévoles	8
Les salariés	9
Les partenaires	9
Les principes de conduite	10
Mettre en lumière la diversité des solutions logement Habitat jeunes	11
Réussir les transitions de l'accompagnement de l'offre Habitat jeunes B	
Valoriser les différences notamment culturelles, par une approche plus positive	14
Prévenir, faciliter l'accès aux soins, encourager les jeunes à prendre soin d'eux et des autres	17
Favoriser le bien-être psychique et physique	17
Créer les conditions de la participation	19
Soyons source de création au service des jeunes et des groupes	21
Les implantations	22



LES AMITIÉS

Projet Associatif
2022 - 2028



CRÉER ET MAINTENIR
DU LIEN SOCIAL

Mutualiser
des usages



Accompagner
l'individuel et
le collectif



Structurer
des solidarités

CRÉER DU
LIEN SOCIAL

Proposer des
animations

Développer des
espaces communs
ouverts vers
l'extérieur



Offrir des espaces
de concertation,
construction et
mutualisation

ENCOURAGER LA
PARTICIPATION
ET RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR



Proposer
des temps
conviviaux



Se former
au pouvoir
d'agir



Apprendre
à vivre
ensemble

Diversifier les
solutions logement



ADAPTER NOTRE OFFRE DE
LOGEMENTS ET SERVICES
AFIN D'ACCUEILLIR LA
SINGULARITÉ DES PERSONNES

Garantir
les mixités



Adapter l'offre
aux différents
publics et besoins

NOS EN

Encourager
les jeunes à
prendre soin
d'eux et des
autres

PROMOUVOIR
COMME CARRÉ
ESSENTIEL



Proposer des
services
d'accompagnement



SOCIALES

Une association qui aide les jeunes à prendre toute leur place dans la société.



Accompagner les jeunes



IMAGINER DES MODES ET FORMES D'HABITAT ÉMANCIPATEUR POUR TOUS LES JEUNES

Former les acteurs



Renforcer les partenariats



Créer de nouveaux modèles



Organiser des actions préventives



Créer des rencontres



LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Être un lieu refuge



Valoriser les différences



Approche positive



AMéliorer LE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF À L'ÉMANCIPATION

Participer à des actions de santé



Développer un réseau de personnes ressources et d'aidants



Aspirations humanistes

Engagement libre

Réponse aux enjeux sociétaux

Acteurs des politiques sociales et jeunesse

Administrateurs et bénévoles

Résidents et adhérents

Partenaires

Salariés



La démarche

Ce projet est le fruit du travail réalisé par un groupe paritaire constitué de trente personnes, des résident·es, des salarié·es et des administrateurs et administratrices, accompagné par l'URHAJ (Union régionale de l'habitat pour les jeunes) ; le groupe s'est réuni à quatre reprises :

- Présentation des éléments d'identité des Amitiés sociales
- Partage des éléments de contexte local sur la jeunesse et l'habitat
- Élaboration de nos pistes d'actions pour le bien-être des jeunes
- Des affiches ont été réalisées et des porteurs de paroles ont animé des espaces d'échanges dans les résidences afin de présenter et recueillir les éventuelles nouvelles orientations.

Un sous-groupe a ensuite élaboré une première ébauche qui a été présentée à l'ensemble des acteurs ayant participé à cette démarche.

Des contributions supplémentaires pouvaient être produites jusqu'à l'assemblée générale de l'association qui a validé le projet pour les sept années à venir.

Préambule

L'association les Amitiés sociales milite pour aider les jeunes à prendre toute leur place dans la société. Pour ce faire, elle décline ses aspirations humanistes dans le contexte économique du moment et s'affirme comme un acteur des politiques sociales, compte tenu de son histoire, de son engagement, de son expérience et de son aptitude à répondre à des enjeux sociétaux. Elle se revendique également comme un acteur de la politique jeunesse.

En état de veille sur son environnement, les Amitiés sociales captent tous les signes d'ordre économique, politique, territorial, administratif ou organisationnel, susceptibles d'avoir une influence sur la mise en œuvre de son projet.

Pour les sept années qui viennent (2022–2028), le projet associatif se concentre sur un objectif de créer et maintenir du lien social, il recherche la meilleure adéquation entre le souhaitable, le possible et le nécessaire ; il met de la cohérence entre le discours et l'action.

L'écriture du projet associatif est l'expression de la volonté et de la capacité à élaborer de la cohérence et du mouvement.

Quelques éléments d'histoire

En 1944, le premier Foyer de jeunes travailleurs (aujourd'hui Résidence habitat jeunes) voit le jour à Rennes. C'est la concrétisation d'un projet en germe depuis quelques années, projet marqué par la volonté d'offrir aux apprentis des dispositifs d'accueil et d'hébergement à l'instar de ce qui existe déjà pour les étudiants. Les initiateurs des Amitiés sociales souhaitent offrir aux apprentis et aux jeunes issus des campagnes un cadre chaleureux et protecteur en plein centre-ville de Rennes. Leur engagement repose sur le respect d'autrui et la neutralité positive. La création de ce lieu n'est pas une fin en soi, mais doit servir de tremplin pour la formation des résidents.

Il ne s'agit pas d'en faire des assistés, mais de les inviter à s'autoformer entre pairs ; l'éducation est au cœur du projet.

Conçue comme un lieu d'apprentissage de la vie sociale et d'émancipation, la RHJ (Résidence habitat jeunes) constitue un lieu de mixité sociale permettant de développer les potentialités des jeunes.

Au fil des années, les Amitiés sociales développent des projets visant à mieux concrétiser et rendre opérationnelle sa volonté initiale : c'est ainsi qu'un centre

de formation des animateurs et éducateurs est créé (ce centre s'intégrera au sein de l'IRTS, Askoria aujourd'hui). De même, la nécessité de développer « du logement » donnera naissance à un constructeur-bailleur social (la SA HLM Les Foyers).

Au total, 110 FJT (Foyers de jeunes travailleurs) seront créés en France et les Amitiés sociales compteront parmi les acteurs de la création d'une « fédération des FJT », ainsi que du concept de « fédération d'employeurs ».

Plus de 80 ans sont passés, le contexte social et réglementaire a changé ; pour autant, l'esprit d'ouverture et d'adaptation demeure. Les finalités et les missions restent d'actualité : aider un jeune à devenir citoyen, quel que soit son statut (apprenti, étudiant, stagiaire, salarié, en recherche d'emploi).

En 2022, sur le territoire de Rennes et sa proche couronne, les Amitiés sociales proposent 719 logements auprès de 1 200 jeunes de 16 à 30 ans hébergés dans les résidences chaque année.

Les acteurs

Les résidents

Ce sont des jeunes de 16 à 30 ans maximum, avec une majorité d'hommes. À son arrivée, le résident signe un titre d'occupation avec les Amitiés sociales. Dans les résidences, les jeunes sont source de mixité et de brassage social.

Pour la plupart, les jeunes accueillis accèdent à leur premier logement, en même temps qu'ils élaborent leur projet socioprofessionnel. Il s'agit d'une période de fragilité pendant laquelle il convient de les soutenir et les accompagner.

Les administrateurs et les bénévoles

Ce sont des personnes qui s'engagent librement pour mener une action non-salariée en direction d'autrui, en dehors de leur temps professionnel et familial.

Certains deviennent administrateurs pour assurer le bon fonctionnement de l'association, une continuité et une cohérence dans les prises de décisions.

Le bénévole occupe une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non concurrentielle au travail rémunéré. Il apporte sa contribution à l'association, en tant qu'acteur de renouvellement, de complément de soutien ou d'innovation en respectant les principes fondamentaux suivants :

- Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des options personnelles très diverses : être utile à la société, défendre une juste cause, occuper son temps libre, avoir une vie sociale, acquérir une compétence, voire... compléter son curriculum vitae.
- Le bénévolat doit être accessible à toute personne indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, des options philosophiques ou religieuses, ou encore de la condition physique, sociale ou matérielle.
- Le bénévolat se réalise dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité humaine.
- Le bénévolat est attentif aux besoins dans la société et stimule la participation de la collectivité pour y répondre.

Les salariés

Ce sont des personnes engagées sous contrat de travail pour réaliser la mission de l'association. Une soixantaine de personnes constituent l'équipe de salariés des Amitiés sociales.

La relation salariale est caractérisée par un certain nombre d'éléments tels que le versement

d'une rémunération. Ainsi, dans le cas d'une association comme les Amitiés sociales, les salariés œuvrent à rendre opérationnel le projet associatif. Ils adhèrent aux valeurs de l'association et attachent de l'importance à exercer leurs métiers en faveur des personnes accueillies.

Les partenaires

Ce sont des structures issues du champ de l'économie sociale et solidaire, de l'animation, du social, du médico-social, souvent rattachées aux valeurs de l'éducation populaire.

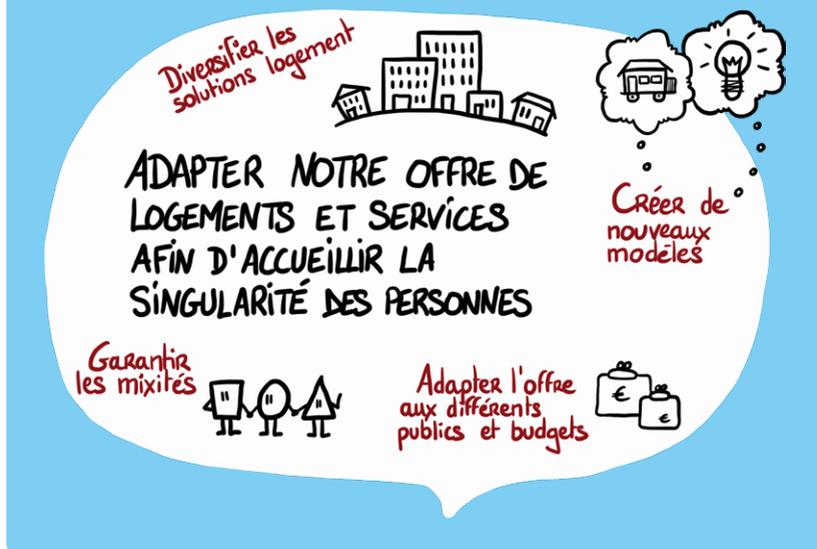
Le partenariat est une méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents, mais égaux. Ceux-ci constituent

un «acteur collectif» dans la perspective d'un changement des modalités de l'action, faire autrement ou faire mieux, sur un objet commun, en raison de sa complexité et/ou le fait qu'il transcende le cadre d'action de chacun des acteurs, et élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre.



Les principes de conduite

Adapter notre offre de logements et services afin d'accueillir la singularité des personnes (jeunes) avec une notion de veille concernant les spécificités des demandes



La dynamique de diversification des solutions logements, nous engage à imaginer des modes d'habiter et concevoir des formes d'habitat (tiny house, colocation), vecteurs d'émancipation,

adaptés aux besoins multiples des jeunes et des territoires, en concertation avec eux et les partenaires locaux.

Mettre en lumière la diversité des solutions logement Habitat jeunes

L'Accueil habitat situé dans les locaux de notre partenaire du 4 bis accueille tous les jeunes en recherche d'un logement. Il leur facilite l'accès en agissant par la mobilisation d'offres existantes, il nous faut maintenant agir par le développement d'offres nouvelles.

L'Accueil habitat aide à la recherche et à la construction

des projets logements des jeunes en assurant notamment une fonction d'accueil, d'information, et d'orientation et mène des actions de prospection, de mobilisation de l'offre et de médiation locative.

Il est l'interface entre l'offre et la demande et a une connaissance fine des besoins et pratiques des jeunes du territoire.



Actions

- ▶ Adapter notre offre aux différents budgets, et publics
- ▶ Garantir les mixités
- ▶ Créer de nouveaux modèles, vers de nouveaux publics (Insertion, petite enfance, parentalité...)



● Les principes de conduite

Imaginer des modes et formes d'habitat émancipateurs pour tous les jeunes

Accompagner
les jeunes



IMAGINER DES MODES ET FORMES
D'HABITAT ÉMANCIPATEUR
POUR TOUS LES JEUNES

Renforcer les
partenariats



Former les
acteurs

Dans une époque marquée par de profondes mutations et secouée de crises violentes (environnementales, climatiques, sanitaires, financières, démocratiques), les Amitiés sociales ont fortement affirmé leur volonté d'accompagner les parcours

habitat des jeunes vers un modèle plus soutenant et durable, renforçant la contribution des jeunes au sein de la société.

Réussir les transitions de l'accompagnement de l'offre Habitat jeunes

Concernant l'offre Habitat jeunes, notre volonté doit permettre de répondre à une offre de services Habitat jeunes aux usages et besoins des jeunes (résidence autosuffisante, colocation...). Nous devons accompagner les jeunes et renforcer nos partenariats pour créer un habitat

qualifiant avec les Compagnons bâtisseurs, MFR, légitimant et accessible, intégrant pleinement les mutations qui impactent l'organisation économique, sociale (logement intergénérationnel, tiny house...) et politique des territoires (woofing, permaculture, écovillage...).



Actions

- ▶ Mettre en place des services d'accompagnements
- ▶ Mettre en place des animations et actions d'intégrations
- ▶ Former les acteurs
- ▶ Renforcer un réseau de partenaires locaux



● Les principes de conduite



Au cours des dernières années, les Amitiés sociales ont contribué à la mobilisation des équipes sur la lutte contre les

multiples discriminations des jeunes notamment lors d'ateliers, de formations, d'actions.

Valoriser les différences notamment culturelles, par une approche plus positive

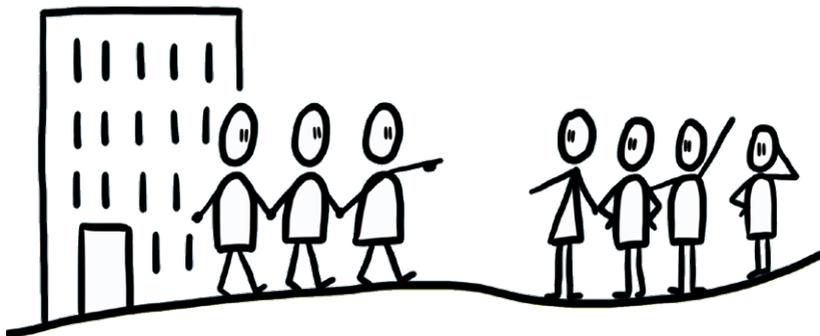
Afin de pouvoir répondre aux besoins des équipes et à leurs interrogations, une formation sera programmée par des chargés de prévention. Les objectifs sont multiples : comprendre ce qu'est une discrimination et les manières d'aborder ce sujet avec les jeunes.

L'Association engagera ensuite un travail commun afin de formaliser des partenariats par le truchement de conventions favorisant les connaissances mutuelles et pouvant outiller davantage les équipes sur les pratiques discriminatoires.



Actions

- ▶ Toilettage des documents interne à l'association
- ▶ Mettre en place des actions éducatives de prévention et d'information
- ▶ Être un lieu refuge, l'assumer et le promouvoir
- ▶ Créer des lieux de rencontres interculturelles
- ▶ Développer le réseau



● Les principes de conduite

Promouvoir le bien-être comme condition essentielle à l'émancipation

Encourager
les jeunes à
prendre soin
d'eux et des
autres



**PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE
COMME CONDITION
ESSENTIELLE À L'ÉMANCIPATION**

Proposer des
services
d'accompagnement



Développer
un réseau de
personnes ressources
et d'aïdants

Participer à
des actions
de santé



Le bien-être est une des conditions de l'émancipation. Bien que santé et bien-être soient indissociables dans le sens de la définition de l'Organisation mondiale de la Santé qui définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social », le manque de ressource ou l'absence de prise en compte d'un handicap peut

être un réel frein dans le processus d'émancipation des jeunes accueillis. C'est pourquoi les Amitiés sociales proposent une approche globale qui entend agir sur l'ensemble des leviers qui concourent à favoriser le bien-être des jeunes accueillis telles que leur santé, leurs conditions économiques ou encore leur émancipation.

Prévenir, faciliter l'accès aux soins, encourager les jeunes à prendre soin d'eux et des autres

La santé est une des conditions essentielles à l'émancipation au même titre que l'emploi ou le logement, si elle n'est pas prise en compte, elle peut constituer un frein dans le processus d'autonomisation des jeunes (à la fois en termes d'insertion sociale et professionnelle et de bien-être). Il est nécessaire de sensibiliser et d'accompagner les jeunes sur

leur santé ainsi que d'outiller les équipes sur ce sujet. Il est également confirmé que la présence des équipes sur les lieux où vivent les jeunes est une des forces de l'association et permet de créer une relation de confiance sur le thème de la santé de multiples façons : collective et individuelle, formelle et informelle...

Favoriser le bien-être psychique et physique

Les Amitiés sociales se fixent pour suivre l'outillage des équipes et des

jeunes sur ce sujet pendant cette période encore si particulière.



Actions

- ▶ Proposer des services d'accompagnements
- ▶ Mettre en place un groupe d'aidants
- ▶ Créer et développer un réseau de personnes ressources et alerter sur les situations critique
- ▶ Former les salariés et les résidents tout en s'appuyant sur les solidarités
- ▶ Participer à des actions de santé

● Les principes de conduite



L'ambition des Amitiés sociales est de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur parcours afin qu'ils prennent toute leur place dans la société, il s'agit de créer les conditions favorisant leur autonomie, leur socialisation et leur émancipation. Leur participation aux projets contribue au développement de leur pouvoir d'agir à la fois individuel et collectif et constitue l'une des modalités pédagogiques de mise en œuvre

de l'action socio-éducative. En s'appuyant sur les potentialités de chacun et en ouvrant des espaces d'expérimentation, les Amitiés sociales cherchent à coconstruire avec les jeunes des réponses adaptées à leurs besoins et à mettre en œuvre des actions visant à renforcer et soutenir leur pouvoir d'agir sur leur vie et leur parcours, mais également au sein d'une structure, d'un territoire ou encore de la société.

Créer les conditions de la participation

Cette participation revêt diverses formes : participation aux animations collectives, aux projets de réhabilitation, à des initiatives solidaires et ouvertes sur le territoire, aux instances (conseil d'administration, conseil de la vie sociale...), aux élections... Mais, à chaque fois, l'objectif est le même : susciter et faciliter la participation en proposant, en communiquant et en mobilisant pour que les jeunes choisissent ensuite s'ils participent ou non. Pour éviter l'écueil de l'injonction à la participation ou la participation fictive, il s'agit bien de réussir à créer les conditions qui permettent la plus grande participation des jeunes autant à la vie de l'association qu'à la vie politique (au sens de vie de

la cité). Pour ce faire, les Amitiés sociales contribuent à l'outillage et à la qualification des équipes qui, sur le terrain, ont la charge de mettre en œuvre concrètement la participation des jeunes. Que ce soit par la formation, l'intervention dans des commissions ou des groupes de travail socio-éducatifs, il s'agit d'être en appui des professionnels pour leur permettre de faire vivre cette participation en tenant compte des difficultés de mobilisation. Que l'approche soit thématique (autour des Conseils de vie sociale — CVS — par exemple) ou méthodologique (postures et techniques d'animation), l'enjeu est d'ouvrir aux équipes des espaces d'expérimentations et d'échanges entre pairs.



Actions

- ▶ Proposer des temps conviviaux
- ▶ Se former au pouvoir d'agir
- ▶ Offrir des espaces de construction, de concertation, de convivialité et de mutualisation
- ▶ Apprendre à vivre ensemble
- ▶ Développer des projets des actions et renforcer les coopérations territoriales

● Les principes de conduite



Le réseau Habitat jeunes a une longue histoire et reste d'une grande modernité. Ses missions sont adossées à l'éducation populaire, à l'émancipation dans l'esprit des mouvements coopératifs, mais aussi à la créativité au service d'une culture militante. Sorte de maison des jeunes, il est

devenu avec la diversité de ses implantations, urbaines et rurales, des lieux de politique citoyenne où se côtoient et interagissent des jeunes, des professionnels et des bénévoles. Par leur implantation de proximité, les résidences habitat jeunes sont aux prises avec des précarités de tout ordre.



Soyons source de création au service des jeunes et des groupes

Convaincus de la plus-value d'une action socioéducative via les animations collectives, les équipes alertent sur les risques et la facilité apparente qu'il y aurait à privilégier un accompagnement individuel, il est vrai plus lisible pour les partenaires et dont on percevrait mieux les conséquences auprès des jeunes. Il y a une tendance à renforcer les équipes sur le travail social aux dépens de l'animation. La tendance est à la valorisation de l'acte individuel, car cela est plus traçable et évaluable.

L'accompagnement vers l'autonomie passe par l'individuel et le collectif, l'un ne va pas sans l'autre; l'individuel induit le collectif et inversement.

Les moments conviviaux sont ainsi considérés comme une opportunité pour créer du lien avec des jeunes à priori réticents vis-à-vis de types d'accompagnement plus traditionnels. Ils sont autant d'occasions de suivre et de veiller à l'évolution des situations individuelles de certains résidents peu connus des équipes.



Actions

- ▶ Développer des espaces communs, et ouverts vers l'extérieur
- ▶ Mutualiser des usages
- ▶ Proposer des animations
- ▶ Structurer des solidarités

Les implantations

- La Hubaudière
La Chapelle-des-Fougeretz



- Résidence Habitat Jeunes
- Annexe, logement diffus



Siège

28 rue de Brest 35000 Rennes

Accueil Habitat

4 bis cours des Alliés 35000 Rennes

Bourg l'Évêque

- Mille Visages
- Gaston Tardif
- Dinan

30 rue de Brest 35000 Rennes

4 bd de Verdun 35000 Rennes
10 rue Gaston Tardif 35000 Rennes
117 rue de Dinan 35000 Rennes

Ti Yaouank

- Les Bouvreuils
- Ange Blaise
- Mabilais

7 bd Mendès France 35000 Rennes

9 allée des Bouvreuils 35230 Noyal-Chatillon
5 rue Ange Blaise 35000 Rennes
4 rue H. Prodhomme 35000 Rennes

Les Gantelles

- Patton
- Franz Heller

21 rue Franz Heller 35000 Rennes

1 ter rue du Houx 35700 Rennes
16 rue Franz Heller 35000 Rennes

Colibri

- Les Glières
- Les Clavières
- Le Relai

14 avenue Jorge Semprùn 35000 Rennes

2 allée des Glières 35135 Chantepie
10 allée des Clavières 35135 Chantepie
11 rue du Calvaire 35410 Domloup

Robert Rème

- Le Patio
- Triskell
- Pierre Langlais
- Saint-Malo
- La Hubaudière

8 avenue Gros Malhon 35000 Rennes

11 bis avenue Gros Malhon 35000 Rennes
11 avenue Gros Malhon 35000 Rennes
Rue Pierre Langlais 35000 Rennes
193 rue de Saint-Malo 35000 Rennes
19 rue des Carlets 35520 La Chapelle-des-Fougeretz





www.fjt-as-rennes.fr

28 rue de Brest 35000 Rennes

T. 02 99 67 56 00

contact@amities-sociales.fr

Association Loi 1901
au service du projet des jeunes
par le logement

Adhérente à l'UNHAJ

Siret 775 591 126 00096 • NAF 5590 Z

